

Renouveler une traduction : ravaudage ou habits neufs ?

ENQUÊTE DE VÉRONIQUE BÉGHAIN
ET LAURE HINCKEL

Procéder à une nouvelle traduction d'une œuvre, oui, mais parfois ce n'est pas ce que les éditeurs choisissent de faire.

Dans quels cas procède-t-on à un remaillage de la traduction ? Quelles sont les difficultés de l'exercice ? Nous avons passé le fil de nos questions au cœur de ce sujet complexe.

Dès le départ de notre enquête, le ton est donné : « Je ne suis pas très à l'aise avec le principe même de la révision d'une traduction effectuée par un ou une autre », nous confie Corinna Gepner, traductrice de l'allemand ; la révision de traduction, « c'est à la fois satisfaisant et frustrant », nous dit Emmanuelle Delanoë-Brun, traductrice de l'anglais et universitaire. Notre dialogue avec Aurélie Bontout-Roche, responsable des traductions chez Libella, a commencé par la remise en cause du terme même de « révision », qui chagrine la lectrice de Gogol ne pouvant s'empêcher d'y voir l'ombre du Revizor : « Moi non plus, je ne l'aime pas [...], il serait plus juste d'appeler cette étape un dialogue de traductions. » En 2006, dans *TransLittérature* numéro 30, la traductrice italienne Ena Marchi, devenue réviseuse, puis éditrice en charge du domaine français chez le prestigieux éditeur Adelphi, évoquait « l'attention presque frénétique à la qualité des traductions ». Elle ajoutait : « Les premiers temps, cela m'a semblé une tâche d'une difficulté insurmontable [...]. Comment pouvais-je, moi, remettre en question les choix d'un traducteur ? »

En trois échanges et une recherche dans les archives de la revue, c'est tout un paysage qui se dessine, plus autour d'un souhait (celui de proposer aux lecteurs des textes étrangers traités avec un immense respect et dans des langues cibles maîtrisées à la perfection) que d'une fonction, laquelle prend des contours très vagues, puisqu'elle peut être exercée à différents niveaux : par le primo-traducteur lui-même, par son éditeur (dont les compétences pour intervenir sur une traduction diffèrent grandement selon les personnes et les époques), par un « réviseur », par un autre traducteur – à des années ou à des siècles de distance. Signalons tout de suite que le flou et l'interpénétration des actions sur le texte (dès lors qu'il s'agit d'un autre travail que celui de la traduction elle-même, laquelle revêt la qualité d'œuvre de l'esprit) engendrent des invisibilisations plus ou moins inévitables. Dans certaines maisons d'édition étrangères, le nom de l'éditeur (en tant qu'accoucheur et premier lecteur de la traduction) est mentionné dans le colophon. Aujourd'hui, en France, la révision de traduction passe souvent inaperçue. Les réviseurs sont du reste pour la plupart invisibles, leur nom apparaissant le plus souvent au verso de la page de grand titre, en tout petits caractères, quand il apparaît...

Nous cherchons, pour notre part, à cerner pourquoi on revêt d'habits entièrement nouveaux certaines traductions, tandis que l'on ravaude d'autres œuvres de traducteurs. L'actualité et le souhait des ayants droit peuvent être à l'origine de nouvelles traductions. Le grand classique slovène *Alamut* de Vladimir Bartol, publié en 1938, est sorti de l'ombre au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, quand il a été désigné par un homme politique américain comme le livre à lire « pour déchiffrer le terrorisme ». L'énorme succès de l'édition Libretto a été suivi, nous raconte Aurélie Bontout-Roche, « par une prise de conscience des ayants droit de Bartol, qui ont entamé un procès contre les versions françaises et allemandes ». L'action en justice ayant provoqué une rupture d'exploitation et les libraires réclamant l'ouvrage à cor et à cri parce qu'il se vendait très bien, les éditions Libretto ont fait un choix radical, « celui de reprendre l'exploitation du titre, mais surtout, avec une nouvelle traduction. J'ai obtenu une énorme aide du CNL et j'ai fait appel à Andrée Lück-Gaye, grande traductrice du slovène en France ».

Cette anecdote sur la vie plus ou moins souterraine d'une œuvre va dans le sens de ce que nous confie Pascal Jourdana, actif promoteur des littératures étrangères et directeur de la résidence d'écriture marseillaise La Marelle : « Retraduire montre la vivacité, la pérennité d'une œuvre. Un "classique" de littérature – on parle de n'importe quelle période, soit dit en passant, que l'œuvre soit "contemporaine" ou "antique" – n'est pas un objet mort, figé dans son formol, c'est au contraire une œuvre ouverte, qui sans cesse se nourrit du temps présent. [...] En ce sens, la retraduction, la traduction nouvelle d'une œuvre "classique", est le signe de cette ouverture, de cette plasticité infinie (c'est *L'Œuvre ouverte* d'Umberto Eco que j'ai en tête), de cette modernité d'une œuvre "classique". »

La plasticité de l'œuvre n'est pas toujours celle de la traduction, comme nous le montrent les riches exemples fournis par Emmanuelle Delanoë-Brun, maîtresse de conférences à Paris Diderot et traductrice de polars. Elle s'est attelée à la révision de la traduction du roman *Les Beaux Mariages* (1913, *The Custom of the Country*) de l'Américaine Edith Wharton (1862-1937) par Suzanne Mayoux en 1964, reprise « en particulier pour éviter des effets de lissage dans la traduction, qui tendait à normaliser les personnages, à en atténuer le caractère spécifiquement américain qu'y imprime Edith Wharton dans son portrait d'une nouvelle classe d'entrepreneurs capitalistes ou d'ambitieuses américaines ».

Comme cette révision s’insérait dans le cadre de la réédition de plusieurs œuvres d’Edith Wharton au sein d’un même volume (*Chroniques de New York*, paru en mai 2024 dans la collection Quarto chez Gallimard, dans des traductions révisées pour certaines¹), Emmanuelle Delanoë-Brun a prêté attention à l’harmonisation entre les traductions : « usage des titres de civilité, lissage des noms de rue, ponctuation des dialogues, mais aussi harmonisation dans la question du tutoiement ou du vouvoiement dans les dialogues selon les situations », un travail pouvant s’apparenter à de la préparation de copie. Au-delà de ce « toilettage », explique encore la spécialiste de littérature américaine, il s’agit de « réintroduire des lignes de structuration socio-stylistiques qui visent à attirer l’œil du lecteur ou de la lectrice sur des fractures socio-géographiques », l’univers de Wharton jouant notamment de « l’altérisation tantôt des Américains, tantôt des Européens ». Et de nous proposer cet exemple précis :

« L’oreille d’Ondine était trop entraînée à reconnaître un ton d’ironie pour ne pas comprendre que ses compagnons se moquaient du peintre »

devient

« L’oreille d’Ondine était trop entraînée à reconnaître le ton d’ironie nationale pour ne pas saisir que ses compagnons se moquaient du peintre ».

Ce type d’interventions assez poussées, tel qu’en inclut cette révision, attire l’attention sur les limites de l’exercice, notamment quand il s’agit d’opérer, comme le précise encore Emmanuelle Delanoë-Brun, « quelques reprises d’options générales de la traduction [...] pour écarter le texte d’une forme de proximité trop grande avec l’original, sous la forme d’une présence répétée d’adverbes, de participes présents, qui coupaient l’énergie acerbe du texte ».

1. Dans la collection Quarto de Gallimard, le nom de la personne qui révisé est bien mentionné, à la fois sur la 4^e de couverture, et en titre intérieur pour chaque nouveau roman. Cela mérite d’être souligné.

Nous pouvons alors nous poser la question : quand il s'agit de pénétrer si profondément sous la peau du texte, pour en traduire « l'énergie », pour en réinterpréter la notion « d'écart » avec le texte source, pourquoi ne pas procéder à une traduction entièrement nouvelle ? Notre question est bien évidemment rhétorique. Elle permet tout de même de replacer tous les intervenants de la chaîne du livre impliqués dans le processus au sein d'une équation économique où chaque facteur tente de trouver sa pondération idéale.

Pascal Jourdana, qui a eu souvent, au cours de sa carrière, l'occasion de présenter des traductions nouvelles aux libraires, rappelle que l'arrivée sur les étals de nouvelles traductions permet aux éditeurs, « d'un point de vue commercial, de remettre en avant des œuvres plus ou moins oubliées, voire de réactiver des droits, de faire un *buzz* sur un anniversaire ».

Mais au-delà de ces arguments commerciaux, précise Pascal Jourdana, « l'intérêt d'une retraduction est aussi de profiter de la présence physique, réelle, vivante, de la traductrice, du traducteur. Qui mieux qu'elles et eux plongent autant dans le texte d'une œuvre littéraire ? Ces personnes sont en général d'excellentes médiatrices, elles nous font comprendre, par le texte et pas seulement par le sujet dont traite un livre, mais par la langue, par cette matière première qu'est la langue, l'intérêt d'une œuvre, sa modernité, ou plus exactement sa capacité à être toujours vivante. La retraduire souligne que l'œuvre mérite, nécessite qu'on la nourrisse d'un regard contemporain ».

Mal rémunérée quoique chronophage, la révision de traduction apparaît fréquemment comme un pis-aller, sinon une stratégie commerciale sciemment pensée pour profiter d'un événement éditorial lié à l'actualité littéraire. La réédition en 2022, par les éditions Hugo poche, d'une traduction de 1932 du *Villette* de Charlotte Brontë, discrètement signalée comme « révisée » par l'éditeur, entendait manifestement tirer profit de la couverture médiatique entourant la parution, au même moment, dans « La Bibliothèque de la Pléiade », d'une traduction quant à elle entièrement nouvelle.

Nous pouvons songer également à d'autres raisons présidant au choix de commander une nouvelle traduction : des traducteurs ou des traductrices proposent une nouvelle lecture de l'œuvre. Cela a été le cas, par exemple, de Christian Garcin et Thierry Gillyboeuf, « qui ont proposé chez Phébus les premiers tomes des *Contes* d'Edgar Allan Poe », raconte Aurélie Bontout-Roche.

Dans d'autres cas, c'est l'auteur qui attend patiemment l'épuisement de son livre traduit pour exiger une nouvelle traduction de son œuvre auprès de l'éditeur qui en détient les droits... ou qui n'attend pas et qui décide de se traduire lui-même : c'est le cas célèbre et par ailleurs polémique de Milan Kundera.

QUERELLE D'AUTORITÉ

Les relations avec celles et ceux qui ont signé les traductions d'origine « ne sont pas toujours simples », signale Emmanuelle Delanoë-Brun. Si certaines personnes acceptent les retouches « de bonne grâce », le dialogue n'est pas forcément aisé dès que se font jour « des querelles d'autorité ». Les traducteurs et traductrices chevronnés ne sont pas les moins conciliants. Ces questions d'autorité « se règlent en général dans le dialogue avec l'éditeur ou l'éditrice », mais « sont compliquées » par le fait que celui ou celle qui révise la traduction ne travaille pas sur son propre texte. L'universitaire responsable du volume, soucieuse de respecter un équilibre délicat, a pris le parti de ne pas imposer « sa marque » et de donner « priorité à la traductrice dans ses résistances à certaines reprises ».

Corinna Gepner, qui s'est vu confier le travail de « reprise » de deux textes de Klaus Mann (1906-1949), résume bien ce qui doit être à l'œuvre dans le travail de révision de la traduction d'un ou une collègue : « L'éditeur qui souhaitait les publier avait jugé, en les lisant, qu'il serait bon d'en revoir la traduction au préalable. L'idée était celle d'un simple toilettage permettant d'évacuer quelques scories et d'alléger éventuellement quelques passages. Il m'a demandé mon avis et, en jetant un premier coup d'œil au texte original, je me suis aperçue qu'il y avait ici et là des bouts de phrase qui manquaient, quelques faux sens ou contresens, etc. J'ai donc proposé de procéder plutôt à une révision complète. Je précise que l'éditeur avait fait des recherches pour retrouver le traducteur initial et que celles-ci n'avaient pas abouti. [...] Mes interventions ont été significatives même si je me suis efforcée d'avoir la main légère. »

**« Tant qu'il y aura des traducteurs
et des traductrices pour justifier leur
choix de traduction, de retraduction,
et qui sont capables de les commenter,
les expliquer, l'œuvre sera vivante. »**

— Pascal Jourdana

On voit combien l'opération est délicate, sur le plan technique et moral : « Qu'on le veuille ou non, on se retrouve en position de “corriger”, d’“amender” un travail sans que son auteur ait rien demandé », ajoute Corinna Gepner.

Ce processus de révision implique de se poser également des questions aussi concrètes que celles de la rémunération. Comme expliqué plus haut, un certain flou entoure cette opération délicate. Emmanuelle Delanoë-Brun serait « bien en peine de dire la part de la révision » dans la rémunération au forfait prévue par l'éditeur, pour un travail incluant également la rédaction d'un appareil critique, une préface, une chronologie, une recherche iconographique. D'autant que la mission a varié selon les textes qui lui étaient confiés.

Ce travail s'apparente très largement, nous semble-t-il, à un travail d'éditeur, un éditeur comme ceux qu'évoquait notre collègue italienne précédemment citée ; on songe aussi au travail d'une responsable des traductions, comme il en existe encore en France chez Libella ou Albin Michel ; ou encore à celui de ces célèbres directeurs et directrices de collection qui dominaient leur champ linguistique : des professions et des missions occupées par des riches personnalités dont les maisons aujourd'hui ont tendance à se passer, tant elles externalisent ces tâches d'experts.

Il ressort notamment deux choses de notre enquête. D'une part, à quel point compte l'exigence personnelle dont doivent faire preuve les traductrices et les traducteurs dans leur traitement des textes, dans l'enrichissement de leur propre langue et, à titre d'exemple, dans le maniement de tous les temps de la narration et du discours. « Car il n'y a rien de pire à faire réviser qu'une traduction plate, l'utilisation continue du passé composé contribuant à la platitude des textes traduits », affirme Aurélie Bontout-Roche. D'autre part, combien il est nécessaire de faire œuvre de création et d'avoir du caractère lorsqu'on procède à l'écriture d'une traduction. C'est ce que Pascal Jourdana exprime bien : « Quant à l'intérêt éventuel de simplement "corriger" une traduction ancienne [...], pourquoi pas ? Cela ne possède cependant à mes yeux un intérêt que si la traduction initiale contient en elle-même une certaine force, je dirais distincte de l'œuvre elle-même. »

En guise de conclusion, provisoire, de cette enquête sur un sujet inépuisable, convenons que notre interlocuteur de La Marelle saisit parfaitement le sens de notre travail : « Tant qu'il y aura des traducteurs et des traductrices pour justifier leur choix de traduction, de retraduction, et qui sont capables de les commenter, les expliquer, l'œuvre sera vivante. » ♦